**REPUBLIQUE DE GUINEE**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT**

---

**UNITE DE GESTION DES PROJETS AGRICOLES FINANCES PAR LA BAD**

**(UPA-BAD)**

---

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGROPASTORAL, A LA DIGITALISATION ET A L'ACCES AUX MARCHES EN GUINEE (PADDAMAG)**

---

# AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**(SERVICES DE CONSULTANTS FIRMES)**

**AMI / N° 026 /PADDAMAG/2026**

**Recrutement d'une firme pour la réalisation de l'éducation financière et technologique (y compris en langues locales)**

**N° DU PRET : 2100150043893**

**N° du Projet : P-GN-A00-026**

**Date de publication : 23 novembre 2026**
**Financement** : Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)

---

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) sous forme de prêt pour financer en partie le Projet d'Appui au Développement agropastoral, à la Digitalisation et à l'Accès aux Marchés en Guinée (PADDAMAG) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour les services de consultants relatifs au marché « Education financière et technologique (y compris en langues locales) ».
2. La mission vise à renforcer les capacités des bénéficiaires du PADDAMAG à gérer leurs finances, accéder de manière responsable aux services financiers et utiliser les outils numériques pour développer leurs activités agricoles et économiques. Les principales prestations sont les suivantes :

a) Réaliser un diagnostic des besoins et élaborer un programme de formation adapté aux jeunes, aux femmes, aux organisations de producteurs, aux coopératives et aux microentrepreneurs ruraux ;
b) Concevoir des modules pratiques de gestion budgétaire, d'épargne, de crédit responsable, d'entrepreneuriat et d'utilisation sécurisée des services financiers numériques, notamment le Mobile Money ;
c) Adapter et traduire les supports en langues locales, notamment maninka, kpèlè/guerzé, koniyanké, Konon et, et produire des guides, outils pédagogiques et supports audio, vidéo et imprimés accessibles aux personnes peu ou non alphabétisées ;

d) Organiser les sessions de formation et les caravanes de sensibilisation, puis assurer le coaching post-formation, en favorisant la participation des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap ;
e) Mettre en place le suivi-évaluation des apprentissages et de l'adoption des pratiques, produire les rapports périodiques ainsi que le rapport final de capitalisation. La cible indicative est d'au moins 6 000 bénéficiaires directs, dont au moins 50 % de femmes et 40 % de jeunes, à confirmer lors du cadrage conformément aux TDR.

3. Les prestations seront réalisées en République de Guinée, dans les préfectures de Dinguiraye, Kankan, Siguiri, Mandiana, Beyla et Lola. La durée prévue est de dix (10) mois à compter de la signature du contrat.

4. Le Ministère de l'Agriculture, agissant en qualité d'Agence d'Exécution du PADDAMAG, invite les firmes de consultants à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent présenter une lettre de manifestation d'intérêt, leur présentation institutionnelle, leurs documents de constitution légale dans leur pays d'établissement, ainsi que les références et justificatifs de leurs missions pertinentes.

5. Le cabinet/bureau d'études candidat devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

   - être légalement constitué et en règle vis-à-vis de la réglementation de son pays d'établissement (existence juridique, situation fiscale et sociale) ;
   - disposer d'au moins cinq (05) années d'expérience avérée en éducation financière, inclusion financière, formation des adultes ou développement rural ; et justifier de missions similaires d'éducation financière et/ou numérique, de préférence en milieu rural et/ou en Afrique de l'Ouest ;
   - avoir une expérience confirmée dans la production de supports pédagogiques et de sensibilisation en langues locales ; disposer d'une bonne connaissance de l'écosystème des services financiers numériques (Mobile Money, IMF/SFD, banques digitales) ; disposer d'une capacité logistique et opérationnelle pour intervenir simultanément dans plusieurs préfectures (Haute-Guinée et Guinée Forestière) ; et maîtriser l'approche genre et inclusion et les méthodes de suivi-évaluation.

6. Les consultants intéressés devront produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les références devront préciser le client et ses coordonnées, le pays, les dates, les prestations réalisées et le rôle exact de la firme, avec des attestations de bonne exécution ou justificatifs équivalents. L'appréciation porte sur les qualifications et l'expérience de la firme ; les experts clés ne seront pas évalués à ce stade. Aucune proposition financière n'est demandée au stade de la manifestation d'intérêt.

7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la sélection suivant la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) se feront conformément au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, tel qu'amendé, et aux dispositions de l'accord de financement du projet. Ce cadre est disponible à l'adresse https://www.afdb.org/en/projects-and-operations/procurement/new-procurement-policy . Seules les firmes retenues sur la liste restreinte seront invitées à soumettre des propositions techniques et financières.

8. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs qualifications. Elles préciseront la forme de l'association envisagée (groupement ou sous-traitance), le chef de file et les

responsabilités de chaque membre. La manifestation d'intérêt n'implique aucune obligation du projet d'inscrire une firme sur la liste restreinte.

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission aux adresses mentionnées ci-dessous : siège du PADDAMAG, sis au Quartier Nongo, Commune de Lambanyi, Conakry, République de Guinée, Tel : +224 620 47 02 69/ +224 628 01 04 54. E-mail : coordonnateur@upabad.gov.gn; spm@upabad.gov.gn; raf@upabad.gov.gn du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.
10. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français et présentées en version PDF, doivent être transmises par voie électronique aux adresses : coordonnateur@upabad.gov.gn; spm@upabad.gov.gn; raf@upabad.gov.gn, au plus tard le lundi 14 décembre 2026 à 16h00, heure de Conakry (GMT). Elles doivent porter la mention « Education financière et technologique (y compris en langues locales) – PADDAMAG ».

**Le Coordonnateur**




**Dr. Aboubacar Ahmadou CAMARA**